

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Votations fédérales du 15 mai 2022 – la Municipalité de Nyon soutient le OUI à la Loi sur le Cinéma**

---

Nyon, le 3 mai 2022

**Dans le cadre des votations fédérales du 15 mai prochain, le peuple suisse est amené à se prononcer sur la loi sur le cinéma. Élaborée par le Conseil national et le Conseil des États. Cette loi vise notamment à soutenir la production audiovisuelle helvétique en demandant que 4% du chiffre d'affaires réalisé en Suisse par des plateformes de streaming internationales et des chaînes de télévision étrangères soit réinvesti dans des productions suisses.**

La loi sur le cinéma doit mettre la Suisse sur un pied d'égalité avec ses voisins européens. En redirigeant vers l'audiovisuel suisse une petite part des profits réalisés dans notre pays par des fournisseurs étrangers, comme le font nombre de pays qui nous entourent, la Suisse se donnera les moyens de voir sa place renforcée dans les coproductions internationales.

En tant que ville hôte du festival international de cinéma [Visions du Réel](#), Nyon sait toute l'importance de soutenir le développement de l'offre audiovisuelle suisse dans un secteur touché par une forte concurrence internationale. Que ce soit pour renforcer la présence d'œuvres suisses dans nos salles et sur nos écrans ou pour les faire rayonner à l'étranger, la loi sur le cinéma apporte une solution intelligente et mesurée en faveur de l'industrie cinématographique suisse – et les nombreux emplois et entreprises qui y sont liés – sans toucher au porte-monnaie des contribuables.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité in corpore appelle la population à soutenir la loi sur le cinéma le 15 mai prochain.

#### **Informations complémentaires**

**M. Alexandre Démétriadès**, Municipal en charge de la Culture : 079 952 90 02